

Réf: Dossier 439351

Avis de constitution

SOCIETE « A & K ARCHITECTS » en abrégé « A & KA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme TRANCHE,
DERRIERE LA CNPS, Lot 81, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2025, et enregistrés le 31/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A & K ARCHITECTS » en abrégé «
A & KA »

Objet : ARCHITECTURE, AMENAGEMENT, URBANISME,
DESIGN, DEVELOPPEMENT IMMOBILIER.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme TRANCHE,
DERRIERE LA CNPS, Lot 81, Ilot 6

Dirigeant(s) M AMON ANGE RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04229 du 29/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53319/GTCA/RC/2025 du 29/08/2025

